

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 92 (1947)
Heft: 4

Artikel: Les problèmes de l'instruction
Autor: Nicolas
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-348372>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

92^e année

N^o 4

Avril 1947

REVUE MILITAIRE SUISSE

Pour la Suisse :
1 an fr. 12.— ; 6 mois fr. 7.—
3 mois fr. 4.—

ABONNEMENT

Prix du numéro : fr. 1.50.

Pour l'Etranger :
1 an fr. 15.— ; 6 mois fr. 9.—
3 mois fr. 5.—

RÉDACTION : Colonel-brigadier Roger Masson.

ADMINISTRATION : Av. de la Gare 33, Lausanne. Tél. 3 36 33. Chèq. post. II. 5209

ANNONCES : Société de l'Annuaire Vaudois S. A., Rue de la Tour 8, Lausanne

Les problèmes de l'instruction

PRÉAMBULE.

Depuis la fin de la mobilisation, les questions militaires continuent à passionner l'opinion publique. Il ne se passe pas de journée sans que paraisse dans notre presse un article sur un sujet de notre défense nationale. Si, ici ou là, perce une certaine lassitude à l'égard de l'armée (lassitude bien compréhensible, quoique nous ne puissions pas l'approuver, après l'effort qu'a fait le pays dans son ensemble et chacun de ses citoyens durant les 6 années du « service actif »), si, ici ou là, ressurgit un antimilitarisme foncier, qui ne vise qu'à discréditer et ruiner l'autorité des chefs pour arriver le plus sûrement et le plus vite à ses fins, il n'en appert pas moins que les controverses diffèrent essentiellement de celles de 1918, qui marquèrent la fin du premier conflit mondial.

La nécessité de notre défense nationale et, partant, de notre organisation militaire, ne se discutent plus, pour ainsi dire. Les critiques mêmes, si violentes soient-elles, ne recherchent toutes, prétendûment, qu'à renforcer notre résistance.

On comprend dès lors que les problèmes de l'instruction du soldat puissent alimenter une part importante de cette polémique. C'est que, à côté du rôle immense qu'ils jouent dans notre préparation à la guerre, ils intéressent le citoyen au premier chef : ils le touchent immédiatement dans sa bourse (par la grandeur du budget militaire qu'il doit voter, c'est-à-dire par les impôts qu'il devra payer, et par les sacrifices pécuniers qu'il devra accepter pour accomplir ses obligations militaires), ainsi que dans sa personne (par le nombre et la durée des services qu'il sera tenu d'effectuer).

IMPORTANCE ET BUTS DE L'INSTRUCTION.

A quoi servirait d'échafauder la plus parfaite des organisations militaires, à quoi servirait de régler avec la plus extrême minutie les opérations de la mobilisation, si les troupes au moment de leur mise sur pied de guerre n'étaient pas aptes à faire campagne ?

A quoi servirait l'acquisition des armes les plus modernes, si le soldat ne savait pas les manier ? Le matériel le plus puissant ne devient plus qu'une ferraille inutile en ces mains inexpertes. La maîtrise des armes ne suffit point encore pourtant à faire de nos compagnies et de nos bataillons des instruments de bataille.

A quoi servirait l'apprentissage technique le plus poussé, si les chefs ne savaient pas engager à bon escient la multiplicité de leurs moyens et coordonner leurs actions pour en obtenir l'efficacité maximum ?

Et à quoi servirait la science la plus grande des commandants à tous les échelons en technique, en tactique et en

stratégie, si leurs subordonnés ne savaient pas comprendre et réaliser leur idée de manœuvre, — c'est-à-dire leur volonté, — et s'ils ne voulaient pas leur obéir ?

L'instruction de l'armée constituera toujours par conséquent un des facteurs majeurs de l'effort guerrier d'une nation. On arrive même à compenser une infériorité matérielle par un surcroît d'instruction. Les Américains, eux-mêmes, malgré leur suprématie industrielle, durent se résoudre à cet expédient durant le dernier conflit mondial. Le chef de l'état-major U.S.A., dans son rapport final sur la conduite des hostilités, reconnaît en effet que les chefs ne purent pas s'astreindre à satisfaire les désirs sans cesse renouvelés des combattants, qui auraient voulu posséder constamment les armes du plus dernier cri pour surclasser — ou tout au moins égaler — celles de l'adversaire. Ils durent s'efforcer bien plutôt, en première urgence, de leur enseigner à tirer le meilleur parti possible des moyens du moment.

Il faudrait éviter cependant d'extrapoler de façon par trop optimiste de semblables expériences. Les vertus de l'instruction restent nettement confinées. Nous pourrions aujourd'hui « dresser », autant que ne le voudrions, des pionniers ou des arbalétriers, ils ne représenteront toujours sur le champ de bataille moderne qu'un troupeau sans défense, livré à la boucherie, en face de l'effroyable puissance meurtrière d'une poignée d'armes automatiques. De même le meilleur des bataillons d'infanterie se verrait impitoyablement disloqué, écrasé par quelques chars, s'il n'était encore équipé, comme naguère, que de fusils et de mitrailleuses lourdes et légères.

Les divers facteurs de notre potentiel militaire, soit l'armement et l'équipement, la grandeur et l'articulation de l'armée, les capacités des chefs et de la troupe, leur force morale, ainsi que le choix d'une stratégie et d'une tactique utilisant à plein profit la force de notre terrain, sont étroitement solidaires. Ils réagissent réciproquement les uns sur les autres et nécessitent un incessant travail d'ajustement. Ils se com-

parent au mécanisme d'une pièce d'horlogerie compliquée. Le plus léger désaccord compromet la fonctionnement de l'ensemble et c'est toujours en définitive le rouage le plus faible qui conditionne la valeur de la pièce entière¹.

Malgré la limitation de son pouvoir, l'instruction conserve toute son importance. Au siècle de la guerre scientifique que nous vivons, les exigences croissent sans arrêt. La moindre des activités sur le champ de bataille implique des connaissances de plus en plus étendues, qui dépassent largement le savoir des grands capitaines de jadis.

Plus que jamais restent vrais, restent impérieux les deux axiomes que les Français avaient payés du prix le plus fort durant le premier conflit mondial :

« On ne fait bien à la guerre que ce que l'on a *bien* appris en temps de paix. »

« Un surcroît d'instruction se traduit toujours à la guerre par une économie de sang versé. »

Cette dure leçon ne s'est plus oubliée. En pleine bataille de Cassino, un jeu ingénieux de relèves assurait la permanence de l'instruction dans le cadre des bataillons, en remettant les Cp. à tour de rôle à l'entraînement à 5 ou 6 km. derrière le front.

Notre haut commandement n'a jamais méconnu la gravité du problème.

Le général Wille soutenait dans son rapport sur la mobilisation 1914-1918 qu'*aucun système de défense n'exige, à l'égal de celui des milices, un état de préparation aussi complet à l'issue de la mobilisation* (page 8) ; il rangeait aussi, comme il suit : *dans l'ordre de leur importance les conditions à remplir pour prévenir une violation de frontière : travailler sans répit*

¹ Cet argument vaut aussi dans le cadre même de l'instruction. Voici ce qu'en dit le chef de l'Instruction, le col. cdt. CA. Frick, dans son rapport sur la mobilisation de 1939 à 1945, annexé à celui du Général :

« Nur ein harmonisches Zusammenwirken aller Faktoren — der soldatischen Erziehung und Disziplin der Truppe, ihrer Geräte - und kampftechnischen Durchbildung und des technischen und taktischen Könnens der Führung — führt im Kriege zu Erfolg ».

à augmenter la valeur combative des troupes, avoir assez de troupes à la frontière et se fortifier (page 6).

Cette opinion n'a pas varié, témoin l'avis que le Conseil Fédéral a exprimé le 7.1.1947 à ce sujet dans son rapport à l'Assemblée fédérale en complément de celui du général Guisan sur le service actif 1939-1945 :

a) *Il est indispensable :*

de perfectionner notre armement et notre équipement en tenant compte des expériences de la guerre et de les adapter à la technique moderne, actuelle ou future ;

— d'ajuster nos méthodes de combat à nos nouveaux moyens et aux moyens et méthodes d'un adversaire éventuel ;

— de mettre au point l'instruction des cadres et de la troupe en fonction de ces nécessités et des possibilités nouvelles (page 71).

b) *Quand le général affirme que notre système fortifié n'est pas encore complet, nous croyons cependant que les moyens limités dont nous disposons pour le développement ultérieur de notre défense nationale doivent être consacrés d'abord à l'amélioration de l'armement et à l'instruction des troupes* (page 47).

Notre Règlement de service, si décrié par certains actuellement, définit enfin avec toute la clarté désirable les buts de l'instruction :

Le but de l'instruction est de former des hommes aptes à la guerre (art. 27).

La discipline est la base de l'aptitude à la guerre (art. 27).

La discipline, c'est l'absolue fidélité du soldat qui se donne corps et âme à sa tâche (art. 28).

Une armée qui n'a pas confiance dans sa propre valeur est incapable de faire campagne. Cette confiance repose sur l'assurance que donne le sentiment de connaître à fond son métier (art. 27).

Il n'est guère possible de dire mieux.

Etat de l'instruction à la mobilisation.

Au vu de ce qui précède et compte tenu des perfectionnements inévitables réclamés par l'évolution des procédés guerriers, nous pouvons nous demander s'il existe encore des problèmes de l'instruction que nous n'ayons pas résolu au mieux en fonction de nos moyens, de la durée des services et en fonction des qualités physiques, intellectuelles et morales de nos citoyens-soldats.

Nous aboutissons ainsi à l'angoissante question :

« A la mobilisation, en 1939 comme en 1914, notre armée était-elle, par son instruction, apte à la guerre ? »

Le général Wille ne mâche pas ses paroles :

Si la mobilisation dans toutes ses parties fit une impression grandiose, la troupe ne possédait néanmoins pas ce degré de préparation et d'aptitude à la guerre qui aurait été nécessaire pour affronter immédiatement un ennemi (rapport sur la mob. 1914-1918, page 6).

L'instruction de l'armée, au début du service actif, était insuffisante à tous les degrés de la hiérarchie, quant à la discipline et à l'aptitude au combat (id. page 22).

Il laisse ailleurs entendre qu'il fallut au minimum 3 mois pour pallier à ces carences.

Si ni le rapport du général Guisan, ni celui du chef de l'instruction ne nous fournissent un jugement aussi catégorique et ne nous renseignent avec assez de netteté sur l'état de notre armée en septembre 1939, ils n'en font pas moins ressortir de très nombreux déficits, spécialement dans la formation de l'infanterie et des cadres.

Ce dernier résultat pourrait surprendre et décourager maint « citoyen », insuffisamment informé des complications du fonctionnement de notre appareil militaire.

Notre pays n'avait-il pas accompli un magnifique redressement dans les dernières années de paix pour mettre l'armée au niveau des exigences de la bataille ? Notre peuple n'avait-il

pas accepté, pas une votation mémorable, de prolonger les services d'instruction et porté ainsi la durée de l'école de recrues de 2 à 3 mois et celle des cours de répétition de 2 à 3 semaines ? Nos autorités n'avaient-elles pas, une seconde fois, de leur propre chef, accru encore les prestations du service et imposé l'école de recrues de 4 mois, doublant de cette façon en moins de quatre ans la durée de l'apprentissage militaire ?

L'examen le plus sommaire rabat bien vite les avantages de ces mesures à leur taux réel. L'école de recrues de 3 mois et le cours de répétition de 3 semaines, votés en 1936, ne commencèrent à être appliqués qu'au début de 1937 ; et la première école de recrues de 4 mois venait à peine de débuter, lorsque les canons et les bombardiers ouvrirent le feu qui déclanchait le second conflit mondial.

Seules, donc, les classes de recrues 1937, 1938 et la moitié de la classe 1939 bénéficièrent d'une instruction de 3 mois. De même, seules les quelques classes d'âge de l'élite astreintes au cours de répétition de 1937, de 1938, — et éventuellement de 1939 pour celles qui l'effectuèrent —, connurent la prolongation d'une semaine de ces services.

La Landwehr n'avait accompli qu'un seul cours. Les troupes territoriales, totalement délaissées, n'allait plus qu'aux inspections de l'équipement et de l'armement; pourquoi les eût-on instruites encore, puisqu'on ne les considérait plus comme des formations combattantes et qu'on se bornait à ne leur confier que des missions de garde, très platoniques semblait-il, bien loin derrière le front ?

L'armée en était restée ainsi, quasi toute, au stade de l'apprentissage de 67 jours et du cours de répétition de 2 semaines, malgré le merveilleux effort de la nation. Elle ne s'était point encore assimilé les armes lourdes de l'infanterie. Elle n'avait pas suivi le développement prodigieux des blindés durant les cinq dernières années de paix et n'avait point trouvé le temps de modifier en conséquence ses procédés de

combat et de trouver des parades. Elle était encore attachée aux méthodes de la lutte contre les seuls fantassins, au combat de rencontre livré en rase campagne et aux barrages statiques des feux des mitrailleuses dans une guerre de position.

Comment eût-elle supporté le choc, si la masse des mécanisés allemands se fût déversée sur notre territoire au lieu de la Pologne ?

Gardons-nous d'oublier cette expérience. Elle nous démontre dans son éloquente brutalité que toutes les améliorations de la onzième heure se révéleront toujours inopérantes, car il est exclu qu'on puisse perfectionner l'instruction d'une armée de milices dans un court délai.

Que ceux qui cherchent actuellement à réduire de toutes les façons les prestations de service s'en rendent surtout bien compte !

Les restrictions qu'ils imposent n'auront pas qu'un effet momentané, strictement limité à la période de leur application.

Leurs conséquences s'étendront bien au delà et ne se laisseront plus facilement corriger. Elles abaisseront le niveau de l'instruction pendant des années. Elles affaibliront par là, durant le même laps, notre préparation à la guerre. Elles risquent de compromettre la valeur de notre défense nationale à l'heure du péril. Ces économies pourraient se payer fort cher un jour. C'est une bien singulière responsabilité qu'entendent en tout cas assumer ceux qui veulent rogner à tel point le budget militaire. Car qui oserait aujourd'hui prédire de quoi demain sera fait ?

NICOLAS.

(A suivre.)
